

Condom, le 30 juillet 2020

**Objet** : Convocation à la Séance Publique du Conseil communautaire - **Titulaires**

Madame ou Monsieur le Conseiller communautaire et cher collègue,

Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et, compte tenu de l'impossibilité de respecter les règles sanitaires en vigueur au sein du lieu habituel de réunion de l'assemblée délibérante, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la **Séance Publique** du Conseil communautaire qui se tiendra le :

**Jeudi 06 août 2020 à 19h00**

**Salle Pierre de Montesquiou, Place du Bataillon de l'Armagnac, 32100 CONDOM.**

**Cette séance se déroulera en présentiel, dans le respect des gestes barrière.**

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à la séance :

- Vous avez la faculté de donner **pouvoir à un autre élu**. Par dérogation aux règles de droit commun, un même membre de l'assemblée peut être porteur de deux pouvoirs ;
- Pour toutes les communes, à l'exception de Condom, Montréal-du-Gers et Valence-sur-Baïse, vous **pouvez choisir que votre suppléant** assiste à la séance publique à votre place. Dans ce cas, **vous devez l'en informer et également en informer le Président**.

Le quorum **est fixé à un tiers des membres en exercice présents**. Seuls les membres présents seront comptabilisés, à l'exclusion donc des membres représentés.

**ORDRE DU JOUR** :

01. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) ;
02. Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) ;
03. Désignation des membres de la Commission de contrôle financier ;
04. Proposition de commissaires titulaires et suppléants à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) ;
05. Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) ;
06. Commission Intercommunale d'Accessibilité ;

07. Création des commissions thématiques intercommunales et comités intercommunaux ;
08. Désignation des représentants à l'Office de Tourisme de la Communauté de communes de la Ténarèze ;
09. Conseil Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ;
10. Désignation des représentants dans les syndicats mixtes ;
11. Désignation des représentants dans les organismes extérieurs ;
12. Dématérialisation avec les élus ;
13. Convention transmission dématérialisée des actes au contrôle de légalité ;
14. Questions diverses.

Président de la Communauté de  
Communes de la Ténarèze,  
Maire de Castelnau sur l'Auvignon,



Maurice BOISON